

Enedis : une convention avec la Dreal en faveur de la transition énergétique en Paca



Enedis et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) viennent de signer une convention de partenariat pour deux ans portant sur le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine et foncier de l'État en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec ce nouveau partenariat, Enedis et la Dreal s'engagent pour le développement d'installations de production d'énergie photovoltaïque à l'échelle régionale sur le patrimoine de l'Etat, dont l'électricité produite sera injectée au réseau de distribution exploité par Enedis. Selon les puissances en jeu et la



Écrit par Echo du Mardi le 1 octobre 2020

caractéristique locale du réseau, le raccordement peut représenter une part non négligeable de l'investissement dans les moyens de production d'énergie renouvelable. C'est pourquoi Enedis propose à la Dreal de l'accompagner à travers trois prestations. Tout d'abord, avec la formation de membres de l'équipe projet de la Dreal au sein de l'Agence raccordement grand producteur d'Enedis à un outil permettant de tester en ligne le niveau de simplicité d'un raccordement au réseau Basse Tension. Enedis se propose également d'accompagner la Dreal dans la réalisation d'études d'impact liées à l'intégration de ces énergies renouvelables au réseau ainsi que dans la mise en place d'une gestion spécifique. Un partenariat basé sur 2 ans pour lequel la Dreal devra fournir à Enedis les implantations des sites susceptibles d'accueillir les installations photovoltaïques ainsi que leur puissance de production projetée.